

## Rapport annuel



SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE

Commune d'Aufferville

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2011  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
**2011**

<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>3</b>
■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE PUBLIC.....	3
■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE.....	3
■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	4
■ CONVENTIONS .....	4
■ RESSOURCES EN EAU .....	4
■ POPULATION DU SERVICE (DONNEES INSEE).....	5
■ NOMBRE D'ABONNEMENTS .....	5
■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET CONSOMMES.....	5
■ LONGUEUR DU RESEAU .....	5
<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE.....</b>	<b>7</b>
■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	7
■ FRAIS D'ABONNEMENT .....	7
■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE .....	7
■ PRIX DE L'EAU TARIFS HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE.....	8
■ LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION.....	9
■ RECETTES D'EXPLOITATION .....	10
<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE .....</b>	<b>11</b>
■ QUALITE DE L'EAU .....	11
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU.....	12
■ PERFORMANCE DU RESEAU .....	13
<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE.....</b>	<b>15</b>
■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....	15
■ ETAT DE LA DETTE .....	15
<b>ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE ...</b>	<b>16</b>
■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE.....	16

# CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC

## de l'eau potable

### ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE PUBLIC

Le SIAEP DE NEMOURS-ST PIERRE regroupe les communes de AUFFERVILLE, BAGNEAUX-SUR-LOING, CHATENOY, CHEVRAINVILLIERS, DARVAULT, FAY-LES-NEMOURS, ORMESSON, NEMOURS, POLIGNY et SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS.

Les communes concernées par la compétence eau potable sont les suivantes: AUFFERVILLE, BAGNEAUX-SUR-LOING, CHATENOY, CHEVRAINVILLIERS, DARVAULT, FAY-LES-NEMOURS, ORMESSON, NEMOURS et SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS.

La compétence eau potable est découpée en 10 services :

- Aufferville
- Bagnaux-sur-Loing
- Chatenoy
- Chevrainvilliers
- Darvault
- Fay-Les-Nemours
- Nemours
- Ormesson
- St-Pierre-les-Nemours
- Usine de traitement eau potable

**Le présent rapport concerne uniquement le service : Aufferville.**

Ce service comprend uniquement la commune d' AUFFERVILLE.

### ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

560 habitants

### ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR FRANCE en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 29/03/2006. La durée du contrat est de 12 ans. Il prendra fin le 28 mars 2018.

Les principaux avenants au contrat sont les suivants :

Avenant n°	Date	Objet
1	16/03/2010	Transfère le contrat d'affermage
2	14/02/2011	Harmonisation sur l'ensemble du territoire du Syndicat des dates de reversement, relève des compteurs et règlement du service

## ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SAUR FRANCE sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	des branchements, des canalisations, des captages, des compteurs, des équipements électromécaniques, du génie civil
<b>Renouvellement</b>	des branchements, des compteurs, des équipements électromécaniques

La collectivité prend en charge :

<b>Renouvellement</b>	des canalisations, des captages, du génie civil
-----------------------	---

## ■ CONVENTIONS

Les conventions sur château d'eau :

Convention	Dates	Signataires
château d'eau	Du 06/11/1997 au 01/01/2050	Collectivité/Orange/SAUR

## ■ RESSOURCES EN EAU

- *Prélèvements/Ressources propres (période de relève)*

Nature	Localisation	Débit nominal [m <sup>3</sup> /h] Capacité de production [m <sup>3</sup> /j]	Production 2010 [m <sup>3</sup> ]	Production 2011 [m <sup>3</sup> ]	Variation
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	AUFFERVILLE	20 m <sup>3</sup> /h	33 429	30 776	-8%

<b>Total prélevé</b>		<b>33 429</b>	<b>30 776</b>	<b>-8%</b>
----------------------	--	---------------	---------------	------------

## ■ POPULATION DU SERVICE (DONNEES INSEE)

- *Population légale 2009*

Le nombre de résidents permanents est de	547
Population comptée à part	13
Le total des résidents est de	560

- *Population estimée*

La population (résidents permanents + temporaires) concernée par le service est de	560
--	-----

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnés	2010	2011	Variation
Nombre d'abonnements domestiques			
Nombre d'abonnements non domestiques			
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>249</b>	<b>248</b>	<b>-0,40 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la population de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du code de l'environnement.

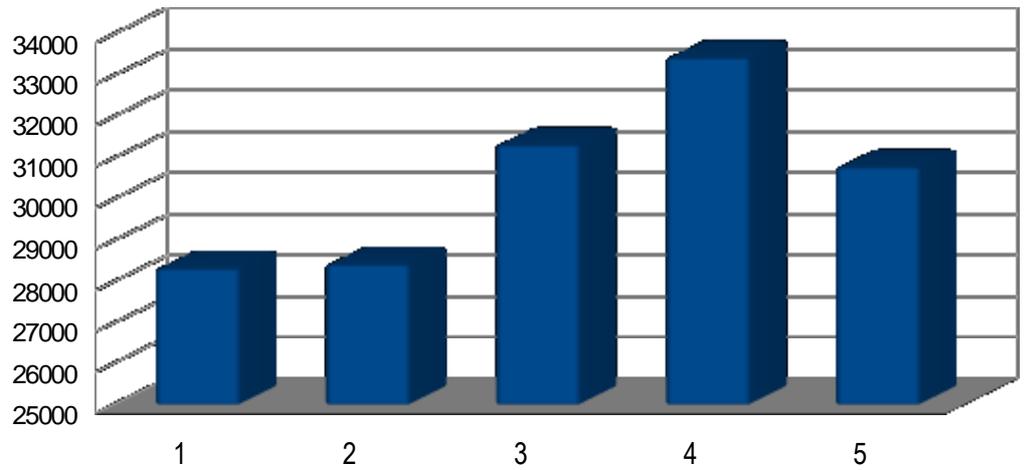
## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET CONSOMMES

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2010	2011	Variation
Volume produit	33 429	30 776	-8%
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
<b>Volume mis en distribution (sur année civile)</b>	<b>33 429</b>	<b>30 776</b>	<b>-8%</b>
<b>Volume total consommé hors VEG</b>	<b>27 874</b>	<b>20 024</b>	<b>-28 %</b>

## ■ LONGUEUR DU RESEAU

	2010	2011	Variation
Linéaire du réseau hors branchements en km	16	16	0

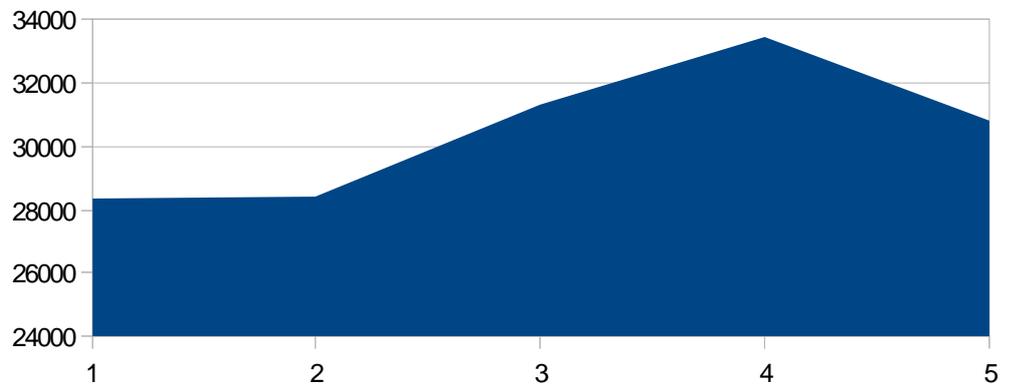
Volumes annuels mis en distribution



Années 1 à 5 équivalent à 2007 à 2011

Evolution des volumes d'eau potable produits et importés

■ volume produit ■ volume importé



Années 1 à 5 équivalent à : 2007 à 2011

## TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part revenant à la collectivité. Ceux-ci découlent des charges du service et sont calculés sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Les tarifs concernant la part de la société SAUR France sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1er janvier 2012, la formule appliquée conduit à une variation par rapport au tarif de base en vigueur de 11,67% (2,40 € TTC/m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> en 2011 et 2,68 TTC/m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup> en 2012).

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

### ■ FRAIS D'ABONNEMENT

Au 1er janvier 2012, les frais pour abonnement au service pour tout usager s'élèvent à 24,06 € TTC.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement. Les abonnements sont payables d'avance semestriellement. Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> janvier 2011	1 <sup>er</sup> janvier 2012	Variation
Pour la collectivité	0,2784	0,3480	+25%

## ■ PRIX DE L'EAU TARIFS HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	22,24	22,81	+2,56%
Part proportionnelle [€ HT/an]	Le m3	0,7784	0,7980	+2,52%
<b>Part de la collectivité</b>				
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	Le m3	0,94	1,15	+22,34%
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,08	0,0536	-33,00%
	TVA	5,5%	5,5%	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
Exploitant	115,65	118,57	+2,52%
Collectivité	114	138	+21,05%
Agence de l'eau prélèvement	6,43	9,60	+49,30%
TVA	12,98	14,64	+12,75%
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>249,06</b>	<b>280,81</b>	<b>+12,75%</b>

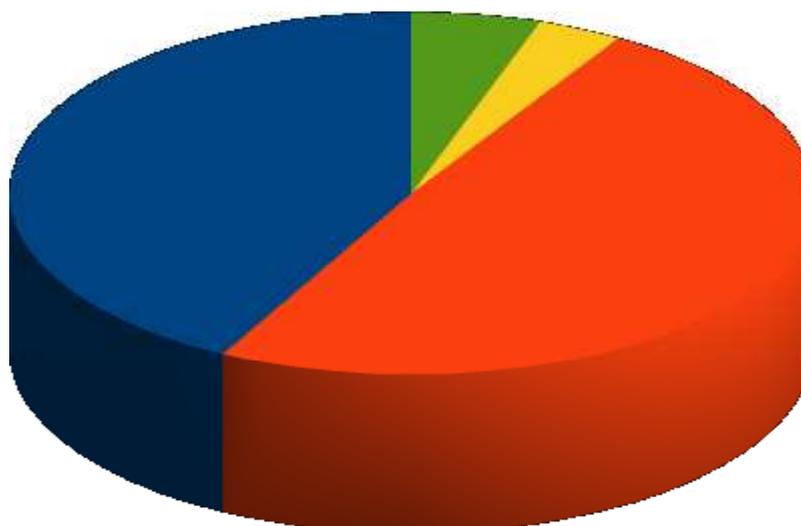
<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
<b>+11,72 %</b>

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,34 €/m<sup>3</sup> TTC

### Répartition au 1er janvier 2012

- Exploitant 42,22%
- Collectivité 49,14%
- Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau 3,42%
- TVA 5,21%



## ■ LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	22,24	22,81	+2,56%
Part proportionnelle [€ HT/an]	Le m3	0,7784	0,7980	+2,52%
<b>Part de la collectivité</b>				
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	Le m3	0,94	1,15	+22,34%
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,08	0,0536	-33,00%
	Redevance pollution domestique	0,2784	0,3480	+25,00%
	TVA	5,5%	5,5%	

\*Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

- Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2011	1 <sup>er</sup> jan 2012	Variation
Exploitant	115,65	118,57	+2,52%
Collectivité	114	138	+21,05%
Agence de l'eau prélèvement	6,43	9,60	+49,30%
Redevance pollution domestique	33,41	41,76	+24,99%
TVA	14,82	16,94	+14,26%
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>284,31</b>	<b>324,87</b>	<b>+14,26%</b>

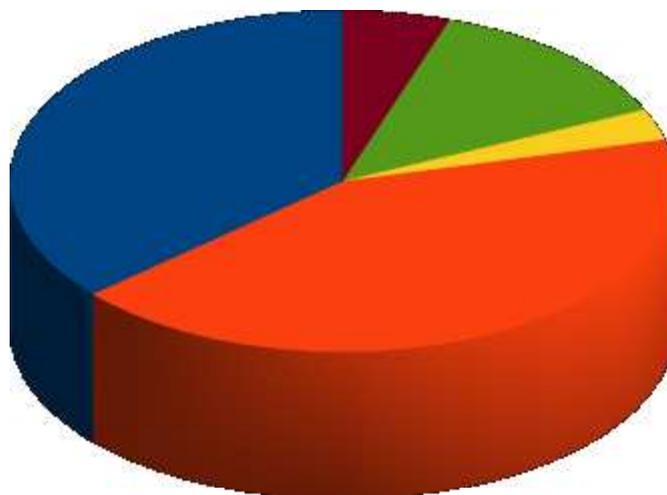
<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
<b>+11,72 %</b>

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,71 €/m<sup>3</sup> TTC

### Répartition au 1<sup>er</sup> janvier 2012

- Exploitant 36,50%
- Collectivité 42,48%
- Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau 2,96%
- Redevance pollution domestique 12,85%
- TVA 5,21%



## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Variation</b>
Recettes vente d'eau (estimation)	25 000,00 €	24 000,00 €	-4,00%

- *Recettes de l'exploitant*

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Variation</b>
<b>Recettes vente d'eau</b>	26 400,00 €	23 800,00 €	-9,85%
Autres recettes			
Produits des travaux attribués à titre exclusif		2 400,00 €	
Produits accessoires	900,00 €	700,00 €	-22,22%
<b>Total des recettes</b>	27 300,00 €	26 900,00 €	-1,47%

## INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

### ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

**Résultats du contrôle réglementaire :**

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
<b>Conformité bactériologique</b>	9	0	100%	-
<b>Conformité physico-chimique</b>	12	7	41,7%	Pesticides et Nitrates

■ **CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU**

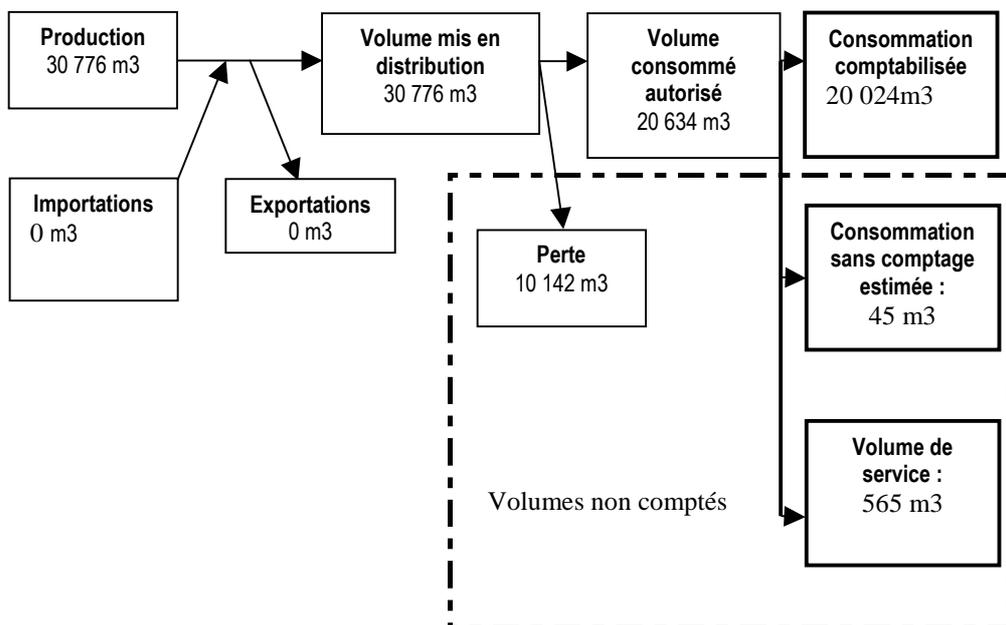
**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau**

Les grands ouvrages – réservoirs, stations de traitement, pompages... ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

	Nombre de points	Points obtenus
absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	50
existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	10	
mise à jour du plan au moins annuelle (1)	10	
informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)	10	
connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	10	
localisations et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	
localisation des branchements sur la base du plan cadastral	10	
localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	
existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements	10	
existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	
mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires.

■ **PERFORMANCE DU RESEAU**



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 45 m3 par l'exploitant.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 565 m3 par l'exploitant.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution =**

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2009	2010	2011
Rendement du réseau de distribution (%)	87,9%	79,7%	85,3%

**NB** : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

- **indice des volumes non comptés =**

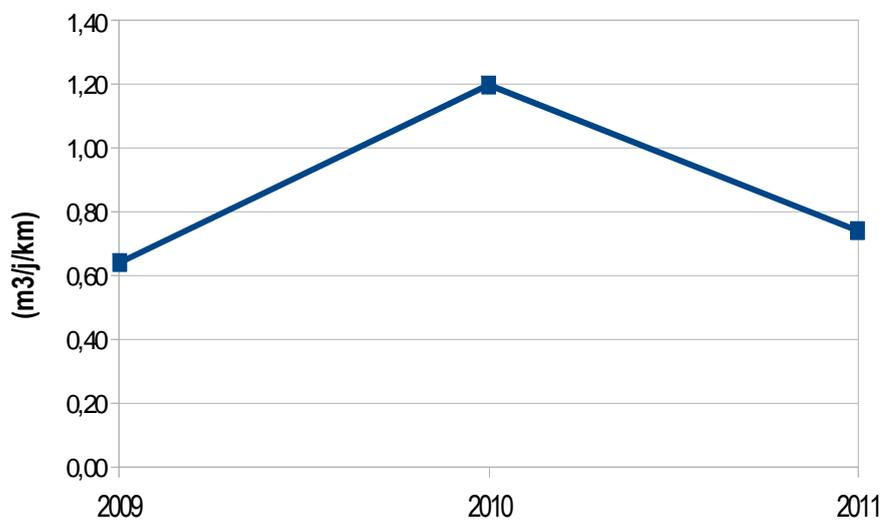
(estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

- **Indice linéaire de pertes en réseau =**

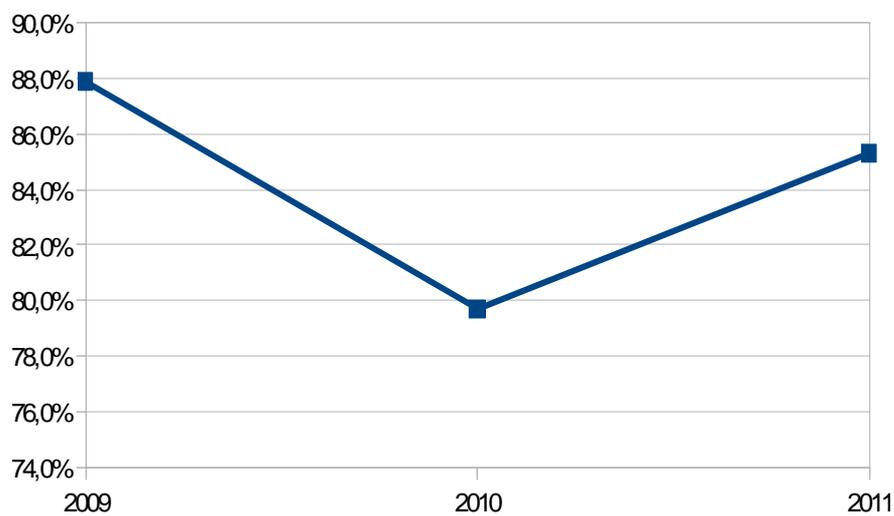
Perte / longueur du réseau hors branchements

	2009	2010	2011
indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)		1,3	0,87

Evolution de l'indice linéaire de perte en réseau



Evolution du rendement du réseau de distribution



## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

### ■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'année 2011, les opérations suivantes ont été réalisées par l'exploitant :

#### Les travaux de recherches de fuites :

Campagnes régulières de recherches de fuites avec :

Inspections systématiques des zones sensibles

Recherches ponctuelles par corrélateur, capteur acoustique et gaz traceur

#### Les travaux d'exploitation :

1 intervention curative pour la remise en état de fonctionnement de la pompe doseuse de javel de la station de production de la commune.

1 intervention de nettoyage et désinfection des bâches et des réservoirs.

4 interventions pour fuites / casse sur branchements.

#### Travaux pour garantie de renouvellement :

Le montant annuel de renouvellement électromécanique affecté à la garantie de renouvellement de l'année 2011 est de 801 € HT.

#### Branchements en plomb

Au cours de l'année 2011, aucun remplacement de branchements en plomb a été réalisé :

Branchements	2010	2011
Nombre total de branchements en service	249	248
Dont nombre de branchements en plomb	116	116
<b>% de branchements en plomb / nombre total de branchements</b>	<b>46,59%</b>	<b>46,77%</b>

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessus.

### ■ ETAT DE LA DETTE

La dette apparaît dans le rapport général de la collectivité (inclus dans la dette globale de l'ensemble du service d'eau potable de la collectivité).

## ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2010	2011
<b>Montants des abandons de créance</b>		0,00 €
Dont part délégataire		0,00 €
Dont part collectivité		
Nombre de demandes reçues		
Nombre d'aides accordées		
<b>% de branchements en plomb / nombre total de branchements</b>		
Dont part délégataire		
Dont part collectivité		